



LA GAZETTE PANNOISE

LA GAZETTE PANNOISE

Bonne Année



2013

Bulletin municipal n°10 : Janvier 2013

Edito



Eh oui, déjà la Gazette 10, que le temps passe. Votre conseil municipal vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année : une bonne santé, beaucoup de bonheur, ... Dans la douceur qui règne en ce début d'année 2013, chacun se souvient de l'hiver dernier : très doux à l'exception du mois de février qui a vu des températures très basses dominer. « Noël au balcon, Pâques au tison », dit le dicton : en attendant de le vérifier, nous vous souhaitons une bonne lecture.

Etat-Civil

Naissances:

Luca Perrin, le 5 mars 2012 à Toul
Enzo Thiennement, le 20 mars 2012 à Toul

Mariage:

Lydie Delon et Henry Marcelle le 13 octobre 2012 à Pannes

Décès:

Raymonde Clavel, le 28 Août 2012
(voir encadré)

Nouveaux habitants

M. NIVOIS Bernard
Mme DECERF et M. LADONNET
M. et Mme THIENNEMENT Mickael
et leurs enfants

Note au habitants

L'alambic est ouvert depuis début novembre et ce jusqu'à fin mars 2013. Toute personne désirant distiller est conviée à contacter Remi Favier pour l'inscription au 2 rue de l'orme à Pannes.

Dates à retenir

Samedi 26 janvier: Assemblée générale annuelle de l'association Pannes-Loisirs à 15h00 à la salle de la mairie.

(Voir encadré)



Invitation Père-Noël



Samedi 15 décembre, une vingtaine d'enfants seulement ont répondu à l'invitation de la municipalité et de l'association Pannes-Loisirs pour fêter Noël alors que 35 étaient attendus. Dans la salle joliment décorée, ils ont profité du généreux goûter offert par l'association et reçu du Père Noël le présent choisi par la Commune.

Les anciens sont gâtés

C'est parce qu'il sait que les enfants ne sont pas les seuls à apprécier sa visite, en fin d'après midi, le Père Noël s'est rendu au domicile des moins jeunes les bras chargés du très attendu colis des Anciens. Le Maire a partagé ce temps de fête accompagné des bénévoles du CCAS. 7 couples, 11 femmes et 3 hommes ont fait bon accueil à cette sympathique visite.



St-Sylvestre (Au revoir 2012, bonjour 2013)

Lundi 31 décembre, une soixantaine de personnes se sont retrouvées à la salle communale pour fêter le passage à la nouvelle année. Organisée par l'association Pannes-Loisirs, la soirée s'est déroulée dans une ambiance festive avec, au programme, musique au goût de tous et danse. Le but était de se distraire et de s'amuser. La fête s'est prolongée jusqu'à une heure avancée de la nuit.



Recensement, c'est parti ...



Le recensement de la population a commencé, il se déroule du **17 janvier** jusqu'au **16 février 2013**. Le recensement permet de connaître la population résidant en France. Il fournit des statistiques finement localisées sur le nombre d'habitants et sur leur caractéristiques (*âge, profession exercée, conditions de logement, déplacements quotidiens, etc.*). Il

apporte également des informations sur les logements. En bref, le recensement est une opération d'utilité destinée à organiser la vie sociale. Vous allez donc recevoir la visite d'un agent recenseur (*Chantal, secrétaire en mairie de Pannes*) identifiable grâce à une carte officielle pour vous remettre les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent. L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires. Il les récupérera lorsque ceux-ci seront remplis. Les renseignements recueillis sont strictement confidentiels. Merci de lui réserver un bon accueil.



Le banquet des aînés



Dimanche 18 novembre, les Aînés étaient les invités de la municipalité pour leur banquet annuel. Ainsi, ils étaient une vingtaine de personnes de plus de 65 ans à festoyer en compagnie des conseillers et du maire. Dans son discours de bienvenue, il leur a transmis les amitiés du Conseiller Général, Olivier Jacquin, et a salué l'arrivée au village de deux nouveaux habitants et « nouveaux anciens », Bernard et Karin Nivois. Les doyens, Bernard Aubertin, 87 ans, et Alice Hamadou, 88 ans, étaient assis à la place d'honneur. Comme à l'accoutumée, les convives ont été choyés: menu de fête, décoration florale soignée et petit cadeau à emporter chez soi, tout a contribué à ce que les Pannois les moins jeunes se sentent honorés en ce jour de fête qui inaugure en quelque sorte les festivités de fin d'année. Au terme de son allocution, il leur a fait lever leur verre à leur « santé respective, à la prospérité de la commune et au bonheur de ses habitants ». Les invités ont cette année encore apprécié un délicieux repas qui est pour eux un des temps forts de l'année.

Une soirée conviviale (*Beaujolais nouveau*)



L'association Pannes-Loisirs ne laisse pas passer une seule occasion pour proposer une soirée festive et conviviale aux habitants. C'est ainsi que l'arrivée du Beaujolais nouveau a été saluée **vendredi 16 novembre** par une cinquantaine d'adultes et une dizaine d'enfants. Sandrine, Valérie, Charlotte et Morgane ont confectionné un généreux buffet de charcuteries et salades en tout genre pour accompagner les nouveaux crus de Pisse-Dru, Père Lagrolle et Duboeuf. Si la fraîcheur et le fruité du vin ont été appréciés, c'est la chaleur de l'ambiance qui a réjoui les participants.

Cérémonie du 11 novembre



Comme chaque année en commémoration du 11 novembre et en présence d'une vingtaine de personnes, la municipalité a déposé en ce **dimanche 11 novembre** une gerbe au monument aux morts avant de se recueillir quelques instants en souvenir de tous les morts depuis la première guerre mondiale jusqu'à nos jours puis s'est ensuite dirigée vers le cimetière communal pour déposer une fleur sur la tombe du soldat CHAPLEUR mort sur le territoire de la commune. Le maire s'est ensuite rendu à Thiaucourt pour une cérémonie officielle au cimetière américain et au monument aux morts du village.

Une moisson de bonbons (*Halloween*)



Dans le cadre des mercredis récréatifs, Sandrine, Valérie, Morgane et Charlotte ont organisé **mercredi 31 octobre** le défilé d'Halloween. Les enfants ont profité du soleil pour parcourir les rues du village, frappant à chaque porte pour faire admirer leurs déguisements et recevoir des friandises. Après le défilé, la moisson récoltée a été partagée. Petits et grands ont fait honneur au goûter offert par l'association Pannes-Loisirs.



Fête patronale en fanfare

Le village a vécu **samedi 15 septembre** un des temps forts de l'année avec la célébration de la fête patronale. L'église Saint Rémi a accueilli en fin de journée la messe paroissiale à laquelle ont participé les porte-drapeaux, la fanfare de Vigneulles et de nombreux habitants. Ensuite, le député Dominique Potier et le maire ont procédé au dépôt de gerbes après le solennel appel aux morts en présence d'une assemblée fournie et de passionnés d'histoire qui avaient revêtu des uniformes américains. Le vin d'honneur fut l'occasion pour Christian Devillers de remercier tous les participants et pour le député de se faire plus amplement connaître. C'était en effet son premier déplacement à Pannes depuis la campagne électorale. Dans son allocution, il a déclaré avoir trois similitudes avec son hôte : le saint patron Rémi, la fonction de maire et la proximité avec le département de la Meuse. Il a rappelé l'importance de telles fêtes de village où les habitants font mémoire de leurs tombés au combat et se vivent comme des citoyens.





Sortie familiale à Nigloland pour marquer la fin de l'été



L'été s'est achevé joyeusement avec une belle sortie organisée par Pannes-Loisirs le **samedi 25 Août**. Toujours enclin à offrir des temps conviviaux à vivre en famille, l'association avait affrété un bus pour emmener petits et grands s'amuser une journée dans le parc d'attractions Nigloland. En plus de prendre à sa charge les frais de transport, Pannes-Loisirs a participé à hauteur de 10 € par enfant et a réglé les entrées des adolescents en récompense de leur travail pour la réussite de la brocante. C'est donc très rapidement que les 55 sièges du bus ont trouvé preneurs pour cette sympathique sortie familiale. Le président Jean-Christophe Hutin s'est félicité du succès remporté par cette escapade qui a clos très agréablement la période estivale.

Lydie et Henri



C'est entourés de famille et amis que Lydie Delon, cadre en animation socioculturelle, et Henri Marcelle, retraité du ministère des armées, se sont dits oui **samedi 13 octobre**. Les nouveaux mariés résident 2 route d'Euvezin depuis janvier 2011 et ont rejoint dès leur arrivée les rangs de l'association Pannes-Loisirs mettant leur belle énergie au service de l'animation du village. Félicitations et meilleurs vœux de bonheur.

Travaux, rue du moulin

Envisagé depuis 2 ans, dans un schéma de cohérence et de service rendu pour tous, la municipalité recherchait comment financer cette dernière tranche d'assainissement. Grâce à notre dotation d'investissement du Conseil Général, additionné sur 3 ans (24000 euros) puis à une dotation exceptionnelle de l'Agence de l'Eau (21000 euros) et enfin la réserve parlementaire de Madame Morano et de M. Morenviller (10 000 euros) ce sont près de 60% de subvention obtenue. Le conseil municipal décide alors dans sa majorité de s'engager sur la réalisation de cette dernière tranche d'assainissement. La commission d'appel d'offre retient la société SLD TP à hauteur de 91829 euros HT. Le Maître d'œuvre en charge de l'étude et du suivi est la Société IRH, le coordonateur de Sécurité étant M. HUBERT, le contrôle des compactages, étanchéité du réseau, et passage caméra étant confié à la Société Sater. Ces travaux sont aujourd'hui en phase d'achèvement, mais restent quelques aménagements, retardés par les intempéries. Il restera naturellement à chaque propriétaires de se brancher en direct sur les boîtes de raccordements devant leur propriété.



Assemblée générale de l'association Pannes-loisirs (à venir)



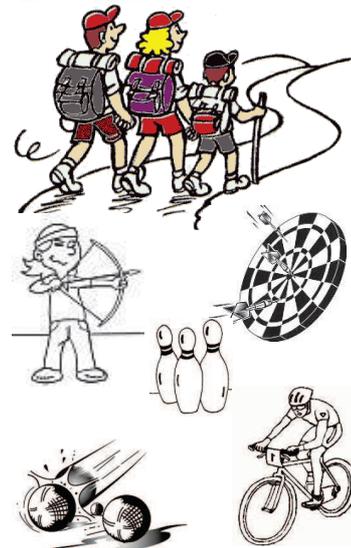
Comme chaque année, tous les habitants de Pannes sont cordialement invités à apporter des idées nouvelles à l'évolution de l'association. Toute suggestion sera bienvenue et nous aidera à améliorer son fonctionnement. Pour rappel, l'assemblée générale, c'est l'occasion de faire le bilan moral et financier de l'année passée, de procéder à l'élection du conseil d'administration et de ses responsables, mais aussi de créer ensemble les bases de l'année à venir. Rencontrons-nous afin de prendre en main le destin de notre village. Par votre participation active au sein de cette association, vous pourrez faire vivre les actions qui vous tiennent à cœur et développer les activités qui vous intéressent en profitant des acquis. Plus que jamais en 2013, il faudra des volontaires pour continuer l'œuvre de nos prédécesseurs en donnant un peu de votre temps pour maintenir l'activité de Pannes-Loisirs. A l'issue de l'assemblée générale, toutes les personnes présentes seront invitées à prendre le pot de l'amitié accompagné d'une galette des rois. Que 2013 soit l'année de tous les succès, personnels, collectifs et associatifs.



La Saint-Jean en Août



C'est parce que l'association Pannes-Loisirs n'avait pu organiser de manifestation pour la Saint-Jean qu'il avait été décidé de la reporter plus tard. C'est donc le jour de la sainte Hélène, **samedi 18 août** qui a été retenu pour proposer une marche, une sortie VTT et autres activités de plein air. Se faisant fi de la canicule, une vingtaine de personnes ont marché sur les sentiers aux alentours d'Heudicourt-sous-Côtes tandis qu'une quinzaine d'autres, une majorité de jeunes, ont préféré rouler sur le chemin de randonnée du circuit balisé du Rupt-de-Mad et Madine sans oublier de faire un détour par le lac. Ceux qui préféreraient rester sur place avaient le choix entre la pétanque, le tir à l'arc, les fléchettes, le billard hollandais et des quilles qui étaient à disposition sur le terrain de sport. Le nouveau marabout dont Pannes-Loisirs vient de s'équiper était monté pour accueillir la centaine de convives attendus pour un barbecue géant.



Décès de Raymonde Clavel



Le village a perdu récemment une de ses figures en la personne de Raymonde Clavel. Femme discrète et attachante, elle vivait depuis presque deux ans à la maison de retraite de Thiaucourt. Née à Pannes le 27 février 1924, Raymonde avait sept frères et sœurs. Monitrice de cuisine à l'école de la Sainte Famille à Nancy, elle fut ensuite aide-soignante à l'hôpital Bonsecours puis veillante à Sainte-Sophie à Thiaucourt. Très tournée vers les autres, Raymonde ne manquait pas de reconforter les malades du village et était connue pour son écoute et sa bienveillance. Elle s'est dévouée de nombreuses années pour l'entretien de l'église et prenait un soin particulier à l'installation de la crèche. Mlle Clavel aimait les voyages et avait eu la joie d'aller au Canada visiter un neveu. Elle appréciait la convivialité des animations organisées pour les Aînés par la municipalité ou l'association locale. Tous la regrettent, elle laisse le souvenir d'une personne incarnant la chaleur humaine.

La redevance incitative (rappel)



La redevance incitative va permettre d'adapter votre facture à la quantité de déchets que vous produisez. La puce qui équipe votre bac permet de comptabiliser le nombre de présentations. Le montant de la redevance est calculé pour 52 levées annuelles, soit une par semaine. Dans le cas où vous ne sortez pas votre bac toutes les semaines, les levées non faites seront déduites de votre facture (dans la limite de 26 levées). La redevance incitative sera facturée en deux fois: Une facture au mois de juillet de l'année en cours qui sera un acompte. Son montant correspondra à la moitié du montant prévu pour 52 levées annuelles. Les levées réalisées au cours du 1er semestre apparaîtront à titre indicatif. Et une autre facture au mois de janvier de l'année suivante qui sera la régularisation de votre facture. L'ensemble des levées non faites seront déduites de cette facture. (Voir tableau ci-dessous)

Composition du foyer	Forfait minimum (26 levées/an)	Forfait maximum (52 levées/an)	Remise sur facture (levée non faite)
1 personne	99.40€/an	115€/an	-0.60€/levée non faite
2 personnes	136.60€/an	160€/an	-0.90€/levée non faite
3 personnes	173.80€/an	205€/an	-1.20€/levée non faite
4 personnes	213.80€/an	245€/an	-1.20€/levée non faite
5 personnes	251€/an	290€/an	-1.50€/levée non faite
6 personnes	288€/an	335€/an	-1.80€/levée non faite

Jumelage (20ème anniversaire)



Cette année sera marquée par le 20ème anniversaire du jumelage (*week-end de l'Ascension*) entre les deux communes homonymes (*Pannes Meurthe et Moselle et Pannes Loiret*) créé à l'époque par nos deux maires « Guy Machinet et Dominique Laurent ». Pour fêter cet événement, l'association « Pannes-Loisirs » en collaboration avec la municipalité organisera une manifestation dans le but de se remémorer les échanges d'amitié passés entre les deux communes jusqu'à ce jour. Vous, qui de près ou de loin, avez participé à ces rencontres, rejoignez nous pour partager vos souvenirs, vos photos. On vous attend nombreux pour cet anniversaire.

Ramassage des sacs jaunes (calendrier 2013)



Le ramassage des sacs jaunes.

Il se fera le mardi tous les 15 jours aux dates indiquées dans le tableau ci-dessous. Il faut les sortir la veille au soir. Il est anormal de trouver ces sacs au cimetière et point tri du verre. **Respectons son fonctionnement (porte à porte)**

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
Mercredi 2	Mardi 12	Mardi 12	Mardi 9	Mardi 7	Mardi 4
Mardi 15	Mardi 26	Mardi 26	Mardi 23	Mardi 21	Mardi 18
Mardi 29					
Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Mardi 2	Mardi 13	Mardi 10	Mardi 8	Mardi 5	Mardi 3
Mardi 16	Mardi 27	Mardi 24	Mardi 22	Mardi 19	Mardi 17
Mardi 30					Mardi 31



Photos de Pannes (Pêle-mêle) à vos bons souvenirs





Un nouveau projet pour Madine

Madine entreprend un vaste programme de rénovation et d'amélioration de ses équipements, soutenu par la Région Lorraine et le Département de la Meuse. Ce programme se déroulera en plusieurs étapes, dont la première concerne les équipements situés sur la rive de Nonsard. De nouveaux locaux d'accueil, de services et de commerces seront créés le long du Lac et autour du Port dont la capacité d'accueil sera augmentée. Ils s'inscriront dans une architecture parfaitement intégrée, accompagnant le cheminement et la découverte le long du Lac. L'importance des chantiers nécessaires ne permettra pas d'ouvrir cette partie de Madine à sa fréquentation habituelle pendant près de 18 mois. De nombreuses activités seront transférées sur le site d'Heudicourt qui permettra aux amateurs de Madine de profiter sans interruption de son environnement privilégié pendant les mois qui viennent et la prochaine saison touristique. La qualité de notre accueil que nous vous devons est au cœur de ce nouveau projet.



Lorraine Mondial Air ballons 2013



Chambley Planet'Air, le Lorraine Mondial Air Ballons (créé et organisé depuis 1989 par Pilâtre de Rozier, se déroule tous les deux ans), est le plus grand rassemblement mondial de montgolfières. La treizième édition du Lorraine Mondial Air Ballon aura lieu du 26 juillet au 4 août 2013 toujours sur le site de Chambley Planet'Air. Elle promet d'offrir un festival de couleurs à l'occasion des 230 ans du premier vol humain par

Jean-François Pilâtre de Rozier (le 21 novembre 1783) avec des ballons venus du monde entier. Mais aussi un riche programme d'animations virtuelles, dynamiques et statiques à la découverte de tous les engins volants. Le Lorraine Mondial Air Ballons est le plus grand rassemblement international de montgolfières au monde. Depuis 1989, il rassemble chaque année impaire un millier d'équipages venus des sept continents et de 67 nations invitées sur l'aérodrome de Chambley Planet'Air. Spectacle incroyable de deux vols quotidiens de bulles multicolores, au cœur du Parc naturel régional de Lorraine, c'est aussi une compétition et une manifestation haute en couleurs qui associe tous les autres sports de l'air. Et l'occasion de découvrir la Lorraine vue du ciel (baptêmes de l'air). La fête se prolonge au sol dans cette véritable ville « au ballon », (animations, ateliers, expositions, musée, restaurant, buvettes). A bientôt au Lorraine Mondial air ballon 2013.



Entreprises de Pannes

Damien SCHMIT Construction: (Tél : 03.83.81.71.96)
A.L.S. (SARL) Tous travaux d'aménagement intérieur et extérieur.
(Tél : 03.83.82.04.64)
Sébastien ROUYER: Entreprise agricole spécialisée en récoltes.
(Tél : 03.83.81.97.75)
Gérald BRADY: Technigazon (Tél: 06 19 74 89 06)
Patrick HEMONET: Artisan Electricien.
(Tél : 03 83 81 97 96 / 06 81 50 19 35)

Horaires d'ouverture de la mairie au public



Lundi : de 15h00 à 17h00.
Mardi (Semaine paire)
de 11h00 à 12h00 et de
15h00 à 16h00.
Judi : de 15h00 à 17h00.
Samedi : matin sur rendez-vous
Tél mairie : 03 83 81 92 76



Hier, j'attendais aujourd'hui et maintenant j'attends demain pour qu'aujourd'hui devienne hier, donc, hier, c'est le passé et demain est le futur, l'instant c'est maintenant, ce qui nous laisse penser que le passé est de l'histoire, le futur, de l'anticipation, le devoir du présent est de commémorer le passé et de décider le futur. Hier est déjà derrière, demain est un mystère. Ce qui compte, c'est ce que tu fais dans l'instant, alors profite en et vis l'instant présent.

A méditer

Une info, une remarque, n'hésitez pas à nous écrire à mairiedepannes@tsf54.net
Vous pouvez visiter aussi le site communal: <http://www.pannesenlorraie.com>